

Élection à la présidence de l'OOAQ et composition du Conseil d'administration

Montréal, le 20 juin 2016 – L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) est heureux d'annoncer l'entrée en poste de Monsieur Paul-André Gallant, M.P.O., orthophoniste, élu président de l'Ordre le 2 mai dernier, pour un mandat de trois ans. Il succède ainsi à Madame Marie-Pierre Caouette, M.O.A., Adm. A., orthophoniste, qui après trois mandats à la présidence, a choisi de ne pas en solliciter un nouveau. Elle occupait ce poste depuis septembre 2008 et combinait la fonction de directrice générale depuis 2009. L'entrée d'un nouveau directeur général est prévue pour septembre 2016.

M. Paul-André Gallant, président de l'OOAQ, a déclaré : « *C'est avec enthousiasme, engagement et conviction que j'entame mon mandat à la présidence de l'Ordre. L'OOAQ doit continuer d'actualiser sa mission, par son rôle de surveillance, et doit aussi se montrer rassembleur pour que tous les orthophonistes et audiologistes du Québec portent un message commun. Celui-ci doit refléter compétence, collaboration et innovation pour mieux faire connaître l'apport de nos professions auprès du public et pour qu'elles rayonnent aux quatre coins du Québec.* »

M. Gallant a ajouté : « *Je tiens à remercier sincèrement Madame Marie-Pierre Caouette, orthophoniste et administratrice agréée, pour son engagement envers la protection du public et son dévouement pour l'organisation durant les huit dernières années. La contribution de Mme Caouette au système professionnel québécois est indéniable et je lui souhaite, au nom de tous ses collaborateurs, un succès à la hauteur de son talent dans ses projets futurs.* »

Le Conseil d'administration de l'OOAQ a aussi nommé Madame Jérémie Duval, audiologiste, pour pourvoir le poste laissé vacant suite à l'élection de M. Gallant. Celle-ci remplira cette fonction jusqu'à la fin prévue du mandat de M. Gallant en 2018.

Composition du nouveau Conseil d'administration de l'OOAQ :

Paul-André Gallant, orthophoniste et président
Isabelle Cabot, audiologiste et vice-présidente
Renée Rancourt, orthophoniste et trésorière
Lyette Bellemare, administratrice nommée par l'Office des professions du Québec
Jérémie Duval, audiologiste et administratrice nommée par le Conseil d'administration
Marie-Pier Gingras, orthophoniste et administratrice élue
Lyne Lafontaine, orthophoniste et administratrice élue
Jacques Martinette, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec
Carmen Phénix, orthophoniste et administratrice élue

À propos de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ)

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec est un organisme régi par le *Code des professions* dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, les troubles de la communication. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. Organisation en croissance, l'OOAQ compte 413 audiologistes et 2 462 orthophonistes.

Source :

Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Renseignements :

Nathalie Grandoit, M. Sc., responsable des communications

Téléphone : 514 282-9123 poste 311

Courriel : ngrandoit@ooaq.qc.ca

Site Internet de l'OOAQ : www.ooaq.qc.ca